Envoyé en préfecture le 24/08/2026
Reçu en préfecture le 24/08/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260710-2026__032-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2026.

Présents : CORBEL Guy - DESAINT DENIS Françoise - DESAINT DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAMSON Pierrick - SAUX Frédéric - VELY Isabelle

Absents : SPILEMONT Juliette (pouvoir à VELY Isabelle) - FIERDEHAICHE Frédéric (pouvoir à POINÇU Sandra) - HAGUET Guillaume.

Madame Fanny ÉON-SALABERT est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-032 - Attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2026 après correction d'erreurs matérielles dans la décision initiale, celle-ci la remplace

La commission vie associative s'est réunie et propose l'attribution de subventions aux associations. Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des montants proposés.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces propositions et, le cas échéant, d'autoriser le versement des subventions correspondantes.

Il est précisé que la subvention attribuée à l'Amicale Laïque au titre de la participation aux sorties scolaires ne peut être arrêtée à ce jour. Son montant sera déterminé à la rentrée de septembre 2026, sur la base des projets et des effectifs transmis par la directrice d'école. Cette subvention fera l'objet d'un certificat administratif de Monsieur le Maire, conformément aux crédits inscrits au budget. En conséquence, le montant total des subventions attribuées au titre de l'exercice 2026 sera actualisé en intégrant cette participation.

ASSOCIATIONS	2026
A.S. Broons/Trémeur (Subvention fixe) (Emploi entraîneur)	930.00 2 000.00
Amicale Laïque (Subvention fixe) (subvention exceptionnelle - matériel dû) Sorties scolaires (2025/2026)	1 070.00 300.00 ?
Société de Chasse	100.00
Judo club intercommunal	930.00
Les Agités de la Rosette (Carnaval) (Subvention fixe)	400.00 200.00
Le Club des Ifs	200.00
Association Donneurs de Sang	50.00
Assistance Alcool de BROONS	40.00

Envoyé en préfecture le 24/08/2026
Reçu en préfecture le 24/08/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260710-2026__032-DE

Protection Civile	50.00
Comice agricole *(0.47 € x 810 hb)*	380.70
A.L.B.C. (Basket canton BROONS)	100.00
Handball	450.00
AAPPMA les pécheurs de la rosette	200.00
Séjours scolaires collèges Broons (15 €/élève/séjour) Versé au fil des demandes	***
Chambre Métiers et divers CFA (25 €/apprenti ou élève) et classes ULIS ou CLIS – Connu puis versé au fil des demandes	***
DAOUDOUR, Mémoire et Patrimoine, Pays de Broons, POUDOUVRE	150.00
FNACA Broons	50.00
TOTAL GENERAL	**7 600,70 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le versement des subventions correspondantes,
- **ACTE** que les crédits inscrits au budget primitif sont suffisants pour assurer ces charges,
- **PRÉCISE** que certaines subventions (sorties scolaires école, séjours scolaires, CFA, ULIS/CLIS) seront versées au fil des demandes.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

La secrétaire,
Fanny ÉON-SALABERT